



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-troisième session

(en ligne)

4-8 juillet et 13 juillet 2022

#### DOCUMENT DE TRAVAIL SUR

#### AMÉLIORATION DES PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES DE LA JMPR ET DU CCPR AFIN DE RÉSOUDRE LE RETARD DES ÉVALUATIONS ET RÉPONDRE À LA DEMANDE FUTURE D'ÉTABLISSEMENT DE LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS DE PESTICIDES DU CODEX

(Préparé par CropLife International)

#### CONTEXTE

1. Pour le CCPR52 (2021), le CropLife International a préparé un document de séance [CRD11](#) soulignant le retard des évaluations avec les Réunions mixtes FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR) causé par l'annulation de la réunion de la JMPR en 2020 en raison de la pandémie de la COVID19, et a proposé des solutions possibles pour rattraper le retard. Depuis le CCPR52, la JMPR a pu se réunir, bien que virtuellement en 2021, avec un résultat réduit, ce qui est compréhensible. Depuis lors, il est devenu évident que le programme de travail de la JMPR 2022 convenu par le CCPR52 et la CAC44 (2021) ne se déroulera pas comme prévu et sera probablement reporté à la JMPR 2023, créant ainsi une « vague de proue » de retards continus dans les évaluations de la JMPR si le processus et les ressources actuels sont maintenus.
2. Il est désormais évident que le système actuel n'est pas en mesure de répondre à la demande pour les trois domaines de travail entrepris par la JMPR, à savoir les évaluations de nouveaux principes actifs, les nouvelles utilisations et autres évaluations, et les réévaluations périodiques, dont les ressources sont toujours limitées.
3. Avant la COVID19, la JMPR examinait en moyenne 8,4 nouveaux ingrédients actifs par an. CropLife International estime que la demande est susceptible d'augmenter dans les années à venir pour atteindre 10 nouveaux ingrédients actifs par an, en raison des sponsors de données apportant de nouvelles innovations sur les marchés. Pour les nouvelles utilisations et autres évaluations, la JMPR en a généralement entrepris 20 par an, et on s'attend à ce que cela doive passer à 30 par an pour répondre à la demande.
4. Une analyse récente de CropLife International indique qu'à partir du 1er janvier 2022, le Codex a mis en place plus de 6000 LMR pour 239 ingrédients actifs de pesticides. Pour réévaluer ces ingrédients actifs sur un cycle de quinze ans, 16 ingrédients actifs doivent être révisés chaque année et six réévaluations supplémentaires sont nécessaires au cours des dix premières années pour rattraper les 60 ingrédients actifs dont la réévaluation est actuellement en retard (tableau 1). Il s'agit d'une augmentation importante par rapport à la moyenne de 3,6 réévaluations effectuées annuellement avant la COVID19.
5. La demande accrue d'évaluations est une partie du défi. En outre, le travail nécessaire pour évaluer un dossier a également augmenté. Le contenu des rapports d'étude et les domaines abordés dans un dossier type ont augmenté ces dernières années. Le niveau des données requises sur les métabolites en est un exemple récent. On estime que la « densité de données » d'un dossier type a augmenté de 15 % au cours des dix dernières années.
6. Au total, CropLife International estime donc que pour répondre à la demande future de nouveaux principes actifs, de nouvelles utilisations et d'examen périodiques, la production de la JMPR doit être **multipliée par trois**.
7. Il est important que l'innovation atteigne le marché aussi rapidement que possible et les LMR du Codex (CXL) constituent une étape importante à cet égard, étant donné la nature mondiale des chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en aliments pour animaux. En même temps, les CXL existantes doivent répondre aux exigences scientifiques d'aujourd'hui. CropLife International plaide donc pour que davantage soit fait dans tous les domaines de travail de la JMPR.

**Tableau 1** : L'analyse de CropLife International de la production pré-COVID19 de la JMPR et une estimation de ce qui est nécessaire pour répondre à la demande future.

	Moyenne récente (avant la COVID19)	Estimation des besoins futurs
<b>Nouvelles évaluations de l'IA</b>	8.4	10 (22 pour les 2 prochaines années afin de rattraper le retard engendré par la COVID19) *.
<b>Nouvelles utilisations et autres évaluations</b>	20	30
<b>Réévaluations</b>	3.6	16 (22 pendant les 10 prochaines années pour rattraper les réévaluations en retard)

\* Report de la JMPR 2020/21 = 9 ; calendrier officiel tel qu'approuvé par la CAC44 pour la JMPR 2022 = 6 ; calendrier actuel proposé pour la JMPR 2023 = 7).

8. Outre la réduction du retard et la mise en place d'un système répondant aux demandes futures, les processus doivent être affinés pour permettre l'établissement de milliers de CXL supplémentaires par rapport aux 6000 actuellement en place. Ceci est nécessaire pour faciliter encore plus le commerce et pour fournir une raison encore plus convaincante aux nations d'adopter les CXL ou de s'en remettre au Codex. De nombreux pays ont fixé des dizaines de milliers de LMR, et le Codex doit s'aligner sur celles-ci pour maintenir la norme internationale en matière de LMR.
9. Au début de 2022, CropLife International a entamé un dialogue avec de nombreux membres du Codex, des délégations du CCPR, des experts de la JMPR, la FAO, l'OMS et les secrétariats du CODEX, du CCPR et de la JMPR pour partager ces préoccupations en matière de capacité. Au cours de ces conversations, des options afin d'améliorer le système CCPR/JMPR pour mieux répondre aux demandes actuelles et futures tout en maintenant l'indépendance, la rigueur scientifique et la réputation de la JMPR, du CCPR et du CODEX ont été explorées. Cette réflexion a abouti à un atelier virtuel de trois heures très fréquenté le 31 mars avec plus de 50 participants non industriels. Les résultats de l'atelier sont disponibles [ici](#).

#### RÉSULTAT

10. Tout au long de la consultation de CropLife International, il y a un haut niveau constant de soutien au Codex et un fort désir de le voir continuer à faire son excellent travail. Il y a également un consensus sur le fait que le système a du mal à répondre à la demande et que « quelque chose doit être fait ». Les consultations ont également montré qu'il n'existe pas de solution unique ou simple pour apporter les améliorations nécessaires. L'amélioration souhaitée ne peut être obtenue qu'en tenant compte de l'ensemble du processus de la JMPR/CCPR, et grâce aux efforts conjoints et collaboratifs de tous les acteurs du Codex. Vous trouverez ci-dessous un résumé de certaines des propositions soulevées lors de la consultation.

#### Soumission des données

11. CropLife International a reçu d'excellents commentaires sur la façon dont la qualité des dossiers pourrait être améliorée. CropLife International souhaiterait poursuivre la discussion afin d'explorer d'autres moyens d'améliorer les modèles et les formulaires pour permettre des examens et des rapports d'évaluation plus rapides. CropLife International a pris en compte ces commentaires et les partagera avec les fournisseurs de données directement et via la prochaine mise à jour de la publication de CropLife International "[Working with the JMPR and CCPR : A Manual for the Agrochemical Industry](#)".

#### Augmentation du financement durable

12. Il a été clairement établi qu'un financement accru et durable de la FAO, de l'OMS et de la JMPR est nécessaire pour faire une différence significative dans le renforcement du processus du Codex, conformément à l'objectif 2.3 du [Plan stratégique du Codex 2020-2025](#). Un financement accru, prévisible et à long terme de la part des gouvernements pourrait clairement être utilisé pour embaucher du personnel d'évaluation permanent qui serait

déployé au sein de la JMPR de manière optimale. Certaines options ont été proposées, et il est clair que des discussions supplémentaires sont nécessaires pour définir le meilleur modèle lorsque des fonds supplémentaires seront disponibles.

#### Processus et ressources de la JMPR

13. De nombreux délégués de l'atelier ont estimé que l'augmentation des ressources de la JMPR aurait le plus grand impact positif sur le processus de fixation des CXL. Les experts de la JMPR sont des bénévoles ; l'industrie et les gouvernements leur sont reconnaissants de leur participation au processus du Codex, mais il faut davantage d'experts pour accroître la capacité des groupes d'experts de la JMPR.
14. La JMPR s'est réunie deux fois virtuellement en 2021, lors d'une réunion extraordinaire en mai et lors de la réunion principale en septembre. Les membres du groupe d'experts ont souligné que les réunions virtuelles sont plus fatigantes et plus difficiles que les réunions en face à face (rapports de la JMPR de [mai 2021](#) et [septembre 2021](#), et [CODEX 2021 - Une année de réalité virtuelle](#)). Les réunions virtuelles ne permettent pas de produire autant de recommandations CXL, et les experts de la JMPR, en tant que volontaires, n'ont qu'un temps limité à consacrer au travail de la JMPR (par exemple, plus de réunions de la JMPR ne signifie pas plus de ressources disponibles). Cependant, les réunions virtuelles se sont avérées utiles pour une meilleure préparation des documents d'examen par les experts.
15. D'autres options proposées pour améliorer le processus ont été examinées :
  - Utiliser les résumés nationaux des études et de l'évaluation des principes actifs comme point de départ pour l'évaluation de la JMPR, tout en garantissant le maintien de l'indépendance de la JMPR.
  - Mener la JMPR comme un processus continu, comparable à celui des agences réglementaires nationales.
  - Affecter le secrétariat de la JMPR à temps plein au sein de l'OMS et de la FAO.
  - Consulter d'autres comités et groupes d'experts du Codex pour relever ces défis, car ils sont confrontés à des problèmes similaires.

#### **RECOMMANDATIONS**

16. Le défi consistant à résorber le retard et à améliorer le système existant pour répondre aux demandes actuelles et futures nécessite une approche multidimensionnelle. Les responsabilités doivent être partagées entre le CCPR, la JMPR, la CAC, le Comité exécutif (CCEXEC), la FAO, l'OMS, les gouvernements nationaux et l'industrie.
17. CropLife International recommande au CCPR de demander à la JMPR ou aux groupes scientifiques de la FAO et de l'OMS d'entreprendre un examen des processus et des méthodes de travail afin d'évaluer si les résultats de la JMPR pourraient être améliorés par des gains d'efficacité procédurale.
18. En parallèle, CropLife International recommande également d'établir un groupe de travail électronique (eWG) ou d'ajuster les mandats d'un GTE existant au sein du CCPR afin de traiter les questions qui pourraient être abordées au sein de la JMPR et du CCPR. CropLife International propose les mandats:
  - i. Estimer la charge de travail prévue : en attente, nouveaux ingrédients actifs, nouvelles utilisations, examens périodiques;
  - ii. Estimer les besoins en ressources (telles que, sans s'y limiter, les ressources humaines, l'expertise, les réunions, le budget, les processus et l'infrastructure) pour répondre à la demande anticipée de CXL (nouveaux principes actifs, nouvelles utilisations et examens périodiques) pour un fonctionnement durable de la JMPR et du CCPR;
  - iii. Identifier les solutions possibles au sein de la JMPR et du CCPR : Identifier et évaluer les processus au sein de la JMPR et du CCPR qui pourraient contribuer à augmenter la production, réduire l'arriéré et répondre à la demande de CXL aujourd'hui et à l'avenir, tout en maintenant l'indépendance, la rigueur scientifique et la réputation du système du Codex; et
  - iv. Identifier les synergies avec les autres travaux en cours avec les groupes de travail électroniques du CCPR, tels que les examens parallèles, la gestion des composés non étayés, la base de données d'enregistrement, le calendrier et la liste des priorités.
19. Sur la base des considérations ci-dessus, le groupe de travail électronique élaborera un document de travail qui sera examiné par le CCPR54 (2023). Les améliorations du Codex découlant de cet effort ont le potentiel d'accroître la capacité et l'efficacité de la JMPR/CCPR, ce qui se traduira par un avantage direct pour tous les membres du Codex - permettant le commerce mondial des produits agricoles et la distribution équilibrée des denrées alimentaires et des aliments pour animaux - et permettra au CCPR d'être un contributeur clé à la réalisation du Plan stratégique 2020-2025 du Codex.